

Cet espace vous permet de consulter et télécharger des documents relatifs à l'élaboration en cours du PLU (Plan Local d'Urbanisme) d'Aix-en-Provence.

Certains constituent des pièces de procédure (délibération du Conseil Municipal...), d'autres sont constitutifs du dossier PLU en cours de préparation (évolutif en fonction de l'avancement des études), d'autres enfin sont des supports de présentation de réunions publiques ou d'exposition, dont le contenu sert de base et de trame au projet de territoire exprimé par le PLU, avec des synthèses et compte rendus.

Le Plan Local d'urbanisme est le document d'urbanisme qui exprime le projet d'aménagement du territoire et fixe les conditions d'occupations et d'utilisations du sol.

Il doit remplacer le POS (Plan d'Occupation des Sols), ainsi que les PAZ (Plan d'Aménagement de Zone, documents d'urbanisme spécifiques à certaines ZAC).

Le contenu et la constitution d'un PLU sont régis par le code de l'Urbanisme ([article L.123-1 et suivants](#)), de même que la procédure d'élaboration.

Il est composé de :

- **Rapport de présentation** : il explique les choix retenus pour établir le PADD, les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) et le règlement en s'appuyant sur un diagnostic ([diagnostic territorial](#), [état initial de l'environnement](#)) établi au regard des prévisions économiques et démographiques. Il présente une analyse de la consommation des espaces naturels et agricoles.
- **[Projet d'Aménagement et de Développement Durables](#)** : il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestier, et de présentation ou de remise en état des continuités écologiques.
- **Orientations d'aménagement et de Programmation** : elles comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements. Elles peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement.

- **Règlement** : il fixe, en cohérence avec le PADD, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Il comprend une partie écrite, et une partie graphique.
- **Annexes** : elles comportent les informations relatives aux servitudes d'utilité publique, les ZAC, l'isolement acoustique au voisinage des infrastructures terrestres, les schémas des réseaux d'eau, d'assainissement, les systèmes d'élimination des déchets.....

Vous pouvez exprimer vos avis et observations sur le site « Aix en concertation ».

Il est rappelé que parallèlement, les documents disponibles sur le site le sont également en version « papier » au service accueil de l'urbanisme, 10/12 rue P et M Curie, avec un registre mis à la disposition du public.

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE :

- Lancement de l'élaboration par délibération du Conseil Municipal, et définition des modalités de concertation.
- Débat au Conseil Municipal sur le PADD (au minimum 2 mois avant l'arrêt du projet de PLU)
- Arrêt du projet de PLU par le Conseil Municipal
- Consultation des Personnes Publiques Associées à son élaboration, des Personnes Consultées et de l'Autorité Environnementale.
- Enquête Publique (projet de PLU accompagné des avis)
- Approbation du PLU (éventuellement adapté pour tenir compte de l'EP) par le Conseil Municipal

DOCUMENTS DISPONIBLES SUR LE SITE :

Éléments de procédure :

[DCM du 25/07/2001](#) mettant le POS en révision et définissant les modalités de la concertation.

[DCM du 15/11/2010](#) complétant celle de 2001 pour les modalités de concertation.

http://www.aixenprovence.fr/IMG/pdf/cm_2012.07.09.pdf , modalités de concertation, PLU Grenelle 2.

[DCM du 18/03/2013](#) portant débat sur le PADD.(avec le PADD annexé).

[DCM du 18/11/2013](#) concernant l'état d'avancement du Plan local d'urbanisme

Dossier PLU en cours de préparation :

[PADD](#)

Rapport de Présentation :

- [Diagnostic territorial](#)
- [État Initial de l'Environnement](#)

-Présentations publiques et expositions :

[Sondage \(juin 2010\), synthèse des résultats](#)

[Synthèse des ateliers citoyens \(2010/2011\)](#)

[Synthèse des questionnaires](#)

[Exposition PADD/PLU de 2011.](#)

[Réunion publique du 08/03/2013, Palais des Congrès.](#)

[Réunions publiques de secteur du printemps 2012](#) (Puyricard le 02/02/2012, Aix ouest le 22/05/2012, Centre ville et périphérie le 05/05/2012, Luynes le 19/06/2012, Les Milles/ Duranne le 26/06/2012).

[Exposition de janvier/février 2013](#), Salle Pavillon, Hôtel de Ville (Panneaux d'exposition, Cahiers sectoriels, Renouveau urbain études de cas, Urbanisations complémentaires, Vocation générale des sols, Diagnostic territorial et EIE)